délibérations 2019 - 03 CR du 26 mars

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt six mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 19 mars 2019.

Etaient présents : M. NAUDON, Mme ROUGIER, M. FRITSCH, M. VILLEMIANE, M. CHAUGIER,

Mme XIMENEZ, M. BOISSIERES, M.LESSEIGNE, Mme PAUILLAC,

Mme CHOURY, Mme MARTY, M. VARGAS

Procurations : Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme ROUGIER,

M. LIAL a donné procuration à M. NAUDON

Excusés : Mme THOMAS-BENEY, M. BERNEDE, Mme FAUVET, M. DIDIER, Mme AVANZINI

Le compte-rendu de la séance précédente est lu par Mme CHOURY et approuvé à l'unanimité.

Madame ROUGIER est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

I - Tarification location barnum
II - Compte rendu commission travaux, bâtiments, voirie
III - C.A.U.E. visite architecte (voir II n°6)
IV - Compte rendu Plan Communal de Sauvegarde
V - Renouvellement Association Sauvegarde Environnement
VI - Subvention voyage scolaire en Angleterre
VII - Travaux S.N.C.F. dates de fermeture
VIII - S.D.E.E.G. : redevance occupation domaine public
IX - Point C.D.C.
X - Divers :

* Mariage Julie le 20 juillet 2019
* A.M.F. Rauzan 4 avril
* USTOM

I - Tarification location barnum

La commune étant régulièrement sollicitée pour le prêt de barnum, le CM décide de les installer gratuitement pour les associations communales et fixe à 80 EUR la location d'un barnum, 120 EUR pour les deux pour les associations hors communes ou pour les animations commerciales. Pas de location aux particuliers.

II - Compte rendu commission travaux, bâtiments, voirie

M. le Maire rappelle à l'équipe les différents devis présentés lors de la réunion.

1 - Salle Marcel Duchant :

Remplacement des luminaires pour 20 529,28 EUR TTC

Changement des translucides, côté nord, par les Ets Vigier pour 23 976,00 EUR TTC ; montant du matériel 4728,96 EUR TTC acheté et installé par nos soins, trois agents plus la location (ou le prêt) d'échafaudage.

Pose de détecteur de présence vestiaires et sanitaires plus le groupe VMC pour 5174 EUR TTC.

2 - Voirie :

Mini giratoire, semi franchissable, carrefour des faures 15 564,00EUR TTC à faire valider par M. Martineau, Conseil Départemental. Il s'oppose au stop et au plateau surélevé sur la rue de la guérenne

Route des goulards 52 707,60 EUR TTC les travaux seront entrepris à l'automne après ceux de la voie de chemin de fer. Les travaux rue du cheval blanc et la place du 8 mai seront repoussés pour 2020 ou 2021.

3 - Préau primaire :

La charpente est à revoir, le devis estimatif du remplacement du matériel s'élève à 2172,22 EUR TTC.

L'agent communal effectuera les travaux. Les tuiles sont données gratuitement par un administré.

4 - Salle Albert Lallier :

Les travaux de détermitage ont démarré. Il faudra découvrir l'église pour accéder à la charpente et continuer les traitements. Des changements de tuiles seront effectués par l'agent communal.

5 - Matériel atelier :

- ➢ compresseur 100 L 445 EUR TTC ;
- ➢ poste à souder 190 EUR TTC ;
- ➢ panneaux manquants plaque émaillée nom de rue 1200 EUR TTC.
- ➢ Pas de changement du défibrillateur, les tests effectués avec un technicien, ne présentent pas de défaillance du matériel.

6 - Devis voies d'accès city stade à la salle, Ets Moquet 10854 EUR TTC pose bordures 7592 EUR TTC.

L'architecte du C.A.U.E. préconise la plantation de végétaux à la place des bordures.

III - Plan Communal de Sauvegarde : Prochaine réunion le lundi 8 avril à 18 h

M. Lesseigne indique que les lieux de regroupement (hors salle M. Duchant) restent à fixer ; et trouver les référents "administrés" de quartier et leurs suppléants afin d'élaborer les éventuels quartiers.

Bernadette du C.C.A.S. aidera à cerner les personnes en difficultés.

IV - **Association Sauvegarde de l'Environnnement**

Reconduction de l'adhésion pour 0,19 EUR par habitant pour 2019 soit 292,22 EUR (INSEE 2019 -1538 habitants).

L'A.S.E. intervient gratuitement sur les bâtiments et lieux communaux. Une contribution de 25 EUR seulement, est demandée aux usagers qui feront appel à l'A.S.E. pour détruire un nid de frelons asiatiques ou de chenilles processionnaires

V - Subvention voyage scolaire en Angleterre

Le collège Elie Faure sollicite une subvention pour huit élèves de 3ème se rendant à Londres du 8 au 14 mai 2019. Le CM octroie la somme de 30 EUR par élève qui sera versée directement à l'association du foyer du collège.

VI - Travaux SNCF dates de fermeture

P402 Les goulards du 15 avril au 9 mai

P403 Les briands du 12 avril au 8 mai

P404 Les barathons du 11 avril au 6 mai

VII - S.D.E.E.G. - redevance occupation domaine public

L'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevance en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire. M. le Maire demande au CM de se prononcer sur l'accord de principe avec possibilité de remonter 5 ans en arrière. Aval du CM pour se rapprocher de l'opérateur Orange afin d'obtenir le quantitatif en km d'artères sur le domaine public routier ou non routier, ainsi que sur le réseau ferroviaire, sur les installations radioélectriques, pylône, antenne de téléphonie, armoire technique et sous-répartiteur.

Le CM délibèrera ensuite sur le montant de la redevance pour chaque secteur.

VIII - Point C.D.C.

M. Fritsch relate l'avancement des travaux de canalisations engagés par la CDC d'un montant de

434 753 EUR TTC. Fin des travaux de la route des Paponats vers le 22 mai.

Vote du buget Gémapi le 28/3.

P.L.U.I. en attente du retour des Personnes Publiques Associées (P.P.A.).

Démission de M. Bouillac en charge de la communication et élection de Mme Poupin.

IX - Divers

➢ L'A.M.F. organise une réunion d'informations sur le récolement des archives le 4 avril à 10 h30 à Rauzan

➢ USTOM : Réunion organisée par le Président invitant tous les maires délégués ou non, les présidents, les délégués, pour les interpeller sur le problème d'organisation et rappeler que malgré les 130 délégués, le quorum n'est jamais atteint lors des réunions. Il préconise de réformer les statuts pour revoir à la baisse le nombre de délégués et donner des attributions supplémentaires au bureau. Réflexion sur le fonctionnement du syndicat par la création d'une régie. Ceci afin de solutionner, pour l'avenir les problèmes budgétaires actuels, consécutifs à la mise en place de la redevance incitative.

Commission finances le 9 avril 2019 à 18 h

La réunion du prochain conseil municipal pour le vote du budget est fixée au 12/04/2019 à 18h30.

Commission RIFSEEP le 15 avril à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

=> Accueil

=> Retour choix délibérations 2019